



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le 26 novembre 2014

OUVERTURE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PORTE OUVERTES le jeudi 18 décembre de 14h à 16h30

Le centre social a ouvert ses portes au 5 rue Jules Dumont d'Urville (ancien site militaire).

Venez nombreux le jeudi 18 décembre (et non jeudi 4 décembre comme annoncé précédemment) entre 14h et 16h30, découvrir ce nouvel équipement et les activités qu'il propose.

À travers un questionnaire également disponible sur le site Internet (rubrique vivre à Joigny / CCAS) et le compte Facebook de la ville, vous pourrez nous faire part de vos attentes, de vos suggestions et participer ainsi à la vie de ce lieu. L'objectif est de vous proposer des activités et des services répondant à vos besoins.

Les missions du centre social

Un centre social est un équipement à vocation sociale, familiale et pluri-générationnelle. Il est aussi un lieu d'animation de la vie sociale, un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices. Il est né d'une volonté politique de développement du territoire afin d'offrir aux Joviniens une structure de proximité polyvalente dans ses activités et ses animations.

Ainsi, le centre social de Joigny offrira des services et des activités à la population répondant à ses besoins :

- de l'accueil et des permanences pour l'orientation, l'information... ;
- des animations variées : cuisine, bien-être, estime de soi, semaine bleue... ;
- des services aux familles et du soutien à la parentalité : "café des parents", conférences/débats, organisation de départs en vacances...

Il répondra à un besoin avéré à Joigny, de par la taille de la commune et sa population. Il fera partie des services du centre communal d'action sociale mais ses finalités seront différentes.

Le centre social est au croisement des problématiques locales, des dispositifs mis en place par les politiques publiques nationales et locales et des attentes spécifiques des habitants.

L'objectif, dès à présent, est de mobiliser un grand nombre d'acteurs (habitants et partenaires) afin de recueillir les besoins de la population jovinienne et de pouvoir construire ensemble des projets qui pourront répondre à un grand nombre de préoccupations.

Contact : Audrey CALMUS

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – audrey.calmus@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr

Les missions du CCAS

Le centre communal d'action sociale a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien et d'aide aux personnes isolées de plus de 25 ans, sans enfant à charge, domiciliées à Joigny.

Au CCAS, ces personnes peuvent trouver un soutien pour toutes les démarches concernant le logement, le budget, la santé, l'aide sociale légale, l'aide sociale facultative, le repas des personnes âgées, le dispositif d'aide au transport...

L'espace d'accueil, véritable "boussole de la ville"

L'espace d'accueil, premier lieu de rencontre où les habitants viennent s'informer, sera commun au CCAS et au centre social. Ce sera donc un espace privilégié pour recueillir les besoins des personnes, écouter leurs demandes, les orienter et les informer sur les activités et les services du centre.

Notre ambition est que ce lieu soit une véritable "boussole de la ville" en veillant à ce que chacun s'y sente bien accueilli.

Pourquoi s'installer sur l'ancien site militaire ?

La volonté d'implanter un pôle social sur l'ancien site militaire naît du positionnement de ce quartier à l'intersection et équidistant des deux quartiers que sont les secteurs de La Madeleine et du centre-ville historique. Situé à 10-15 minutes à pied de part et d'autre de ces quartiers, le pôle social sera facilement accessible et devra permettre de tisser des relations inter-quartiers.

De plus, celui-ci s'insère dans le réaménagement global du site qui accueille le pôle formation/insertion, avec notamment l'unité territoriale de solidarité du Conseil général, l'institut de formation aux métiers d'ambulancier, d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture, l'association "communiquer, lire, écrire, former" et deux associations caritatives : les Restos du cœur et la Croix-Rouge française ainsi que des équipements publics et culturels (musée de la résistance, cinéma, salle de sport, jardin public, aire de jeux).

L'inauguration du pôle social (sur invitation) est prévue le vendredi 12 décembre 2014 à 17h00.

Les subventions obtenues pour le pôle social :

Pour l'investissement

CAF : 47 252 €

Etat (DETR) : la ville a obtenu une subvention de 100 000 € pour l'aménagement des 3 travées du bâtiment n° 2 : étant donné que le pôle social pèse pour 29% dans les coûts des travaux pour ces 3 travées, on peut dire que la DETR obtenue pour le pôle social est de $29\% \times 100\,000\,€ = 29\,000\,€$.

Etat (au titre du FRED) : subvention de 338 000 € pour l'ensemble des 3 travées. Même raisonnement que pour la DETR : la subvention FRED pour la partie 'pôle social' peut être estimée à $338\,000\,€ \times 29\% = 98\,000\,€$

Pour le fonctionnement :

La CAF versera une prestation de service animation globale ainsi qu'une prestation de service animation collective famille

Le Conseil Général de l'Yonne apporte une aide au démarrage de 1 000 €.